



Compte-rendu réunion Conseil Régional du 11 10 20223

Assistaient à la Réunion : Présidente : Josée Mazas, Vice-président responsable compétitions : Thibault Delmas-Sirven, Vice-président responsable Communication et Développement : Jean Charles Olivan, Secrétaire général : Frank Subecz , Membres : Charles Bédier, Jean-François Jullien, Annick Le Bervet, Jean-Jacques Rouvière, Antoine Stivala ;

Étaient excusés : Luc Pannetier : Trésorier ; Claudette Caussignac : Secrétaire générale adjointe ; Corine Bonnet : Trésorière adjointe.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 Point sur la rentrée
- 2 Point sur l'AG du 20 octobre 22 et son Ordre du jour
- 3 Questions diverses

La Présidente ouvre la séance à 9 h 45.

1°) Point sur la rentrée.

• Serveurs Bridgemate

Diane Olivan, précise que la semaine dernière, 2 serveurs pour Bridgemate sont tombés en panne (un qui était quasi neuf au Catalan lors de la compétition et un à Narbonne avant la compétition qui a pu être changé in extremis). Jean-François Jullien propose d'en acheter un de dépannage à disposition au Comité qui pourrait servir en cas de problème.

Décisions : le Conseil régional valide l'achat d'un serveur pour Bridgemate qui sera mis à disposition au Comité et qui pourra servir en cas de panne du serveur d'un club qui accueille une compétition. Dans le même esprit, le Conseil régional valide l'achat d'une licence Teamviewer pour que Diane Olivan puisse intervenir à distance sur un PC en cas de problème lors d'une compétition. Ces décisions sont votées à l'unanimité des membres présents.

• Point sur l'opération « Licence gratuite »

Frank Subecz a fait le point provisoire hier, basé sur un prévisionnel de participations. Il y a actuellement 2 678 licenciés enregistrés, dont 210 nouvelles licences : 90 nouveaux licenciés, 79 anciens licenciés ayant repris une licence, 38 qui viennent d'un autre comité et 3 qui avaient une licence virtuelle avant.

Il précise que pas de licence 2021/2022 cela ne veut dire pas de licence au niveau national (et pas au niveau LR). Donc ceux qui viennent d'un autre comité et qui avaient une licence 2021/2022 devront faire au moins 5 compétitions dans le Comité LR pour bénéficier de l'opération. Par contre, pour les licences virtuelles, il demande aux membres d'accepter de les considérer comme nouveaux licenciés, car ils ne jouaient que sur internet avant. Les faire venir jouer dans les clubs est bien dans l'esprit de ce que nous souhaitons favoriser.

Décision : pour l'opération « Licence Gratuite 2022/2023 » le Conseil Régional considérera les licenciés virtuels 2021/2022 qui n'ont joué que sur internet comme des nouveaux licenciés 2022/2023.

NB : maintenant, il n'y a que la toute première licence qui est gratuite au niveau de la FFB ; si quelqu'un a arrêté pendant 10 ans et reprend une licence, il devra la payer.

Diane Olivan confirme que l'effet de cette opération ne se ressent pas sur la participation aux compétitions Excellence. Par contre on constate une forte augmentation des inscriptions aux compétitions Honneur (OHx2 : 156 paires pour 110 l'année dernière et en OHx4 : 62 équipes pour 49 l'année dernière).

• **Fréquentation des clubs**

Josée Mazas constate une mobilisation des personnes pour les SEC, la Coupe des clubs ou les Challenges du soir. Tendance à l'augmentation de fréquentation confirmée pour le Biterrois avec 7 tables le lundi soir, 11 tables l'après-midi pour la Coupe des clubs ou encore 6/8 tables pour un nouveau tournoi court de 2 heures (10 dames) le lundi à 15 h 30.

NB : toutes les dates des Challenges du soir sont sur le site internet (certains n'ayant donné que les 2 1^{ères} dates en attendant de voir si cela fonctionne)

• **Compétition OHx4**

62 équipes cette année (49 l'année dernière). Pour pouvoir qualifier suffisamment d'équipes (≈50%) et avoir une finale à 30 tables, il faudrait la jouer à LGM qui peut accueillir 30 tables. En échange, La Bridgerie (24 tables max) accueillerait la compétition DHx4, arbitrée par Jean-Michel Laurent, qui devait se tenir à LGM.

Décisions : le Conseil Régional valide l'échange des centres pour les compétitions OHx4 et DHx4 entre LGM et La Bridgerie. En outre, le Conseil régional demande de prévoir la présence d'un 2^{ème} arbitre pour la finale à 30 tables, en plus de Pierre Llobell. Décisions votées à l'unanimité des membres présents.

• **Exemptions**

Suite aux dernières demandes d'exemption de bridgeuses/bridgeurs et des problèmes que cela peut engendrer, Diane Olivan demande quelle est la règle à appliquer.

Décision : le Conseil régional confirme que les demandes d'exemption pour une compétition doivent être accompagnées de justificatifs et qu'il décidera au cas par cas au regard de ces éléments. Décision votée à l'unanimité des membres présents.

• **Demande d'ouverture d'un centre pour le Challenge Promotion d'automne**

Josée Mazas évoque l'appel téléphonique qu'elle a reçu de Pascale Santiago, Présidente du club des amis du bridge de Castries, qui demande l'ouverture d'un centre dans son club pour le Challenge Promotion d'automne du 4/12/22. Elle précise qu'elle pourra réunir au moins 8/10 tables avec des personnes qui ne font pas trop de compétitions d'habitude. Elle propose même de fournir un arbitre. Elle est soutenue par la FFB qui a appelé Josée Mazas et Diane Olivan pour soutenir cette demande.

Le Comité a déjà prévu l'ouverture de 6 centres et il y a déjà des équipes de Castries inscrites. Il ne faudrait pas que l'ouverture d'un nouveau centre vide les autres de plusieurs équipes.

Frank Subecz parle de ses échanges avec Pascale Santiago sur le sujet lors d'une compétition qu'il a arbitrée à Lattes il y a 2 jours.

Décision : le Conseil régional décide l'ouverture d'un centre supplémentaire à Castries pour le Challenge Promotion d'automne du 04/12/22 s'il y a un minimum de 8 tables de nouveaux joueurs qui ne font pas de compétitions d'habitude. L'arbitre sera obligatoirement un arbitre de comité (Bernard Delais seul libre ce jour là). Décision votée à l'unanimité des membres présents.

Frank Subecz est chargé de contacter Pascale Santiago et de lui demander une liste prévisionnelle de participants.

• **Problème des nouveaux écrans**

Les nouveaux écrans sont légers et très pratiques à installer mais quelques problèmes sont apparus lors de leur utilisation : stabilité précaire sur les tables, surtout quand les personnes poussent fort le guichet contre la structure pour qu'il se clipse. Certaines attaches se sont décollées. Ces écrans ne sont pas très larges et permettent de voir ce qui se passe sur les côtés. Jean-François Jullien précise que 2 ou 3 sont tombés en DN4 au Bridge Comédie Montpellier, car les tables y sont plus petites que la normale. Il propose de rajouter un élastique ou un sandow de chaque côté de l'écran pour mieux solidariser l'écran à la table.

• **Coupe de France**

Un court débat s'engage sur l'optimisation de l'organisation de la phase finale.

• **Tarif préférentiel au parking Comédie**

Pour une meilleure information des joueurs, il serait bien de préciser sur les convocations des finales de ligue qui se passent au Bridge Comédie Montpellier qu'il existe un tarif préférentiel au parking Comédie pour les bridgeurs.

2°) Point sur l'AG du 20 octobre 22 et son Ordre du jour

Josée Mazas annonce que Martine Marié, Vice-présidente de la FFB, sera présente à notre AG et remettra un prix pour la Coupe des clubs.

Thibault Delmas Sirven intervient pour dire qu'il faudrait poser une question diverse à l'AG. Nous avons été élus pour 4 ans le 19/03/2020, et il faudrait organiser l'Assemblée générale électorale en mars 2024. Or, ceci n'empêcherait pas de tenir une Assemblée générale ordinaire en octobre 2024 (AG obligatoire dans les 6 mois après la clôture des comptes annuels). Pour ne pas évoquer le sujet lors de la prochaine AG d'octobre 2023 (trop proche de l'échéance), il faudrait proposer à l'AG du 20/10/22, pour des raisons pratiques et économiques, de valider la tenue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle et électorale le même jour en octobre 2024.

Décision : après un débat sur le sujet, le Conseil régional décide de poser cette question lors de la prochaine AG en Question diverse.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 11h55.

La Présidente



Josée Mazas

Le Secrétaire général



Frank Subecz